



114 rue de Vaugirard
75006 PARIS
33 (0)1 45 44 48 25
man@nonviolence.fr
<http://nonviolence.fr>

Objet : Communiqué de presse

Référence :

**Refondation de l'école : une avancée législative.
*Instauration de formations à la prévention
et à la résolution non-violente des conflits.***

La loi Peillon sur la refondation de l'école de la République, adoptée définitivement le 25 juin 2013, instaure "des formations à la prévention et à la résolution non-violente des conflits" pour les enseignants et tous les personnels de l'éducation en formation initiale et continue dans le cadre des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ÉSPÉ) créées par cette loi (art. 70, §15).

Le Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) se réjouit de cette avancée législative. C'est le résultat d'un long et persévérant travail mené depuis plus de 10 ans par la Coordination pour l'Éducation à la Non Violence et à la Paix, dont le Mouvement pour une Alternative Non-violente est partie prenante.

Ces formations à la résolution non-violente des conflits permettront aux enseignants et à tous les adultes travaillant dans des établissements scolaires de développer ou d'acquérir les compétences nécessaires à la construction d'une école de la bienveillance et de la réussite humaine. Elles seront des éléments clés pour améliorer le climat scolaire, prévenir les violences, favoriser les apprentissages des élèves.

Le MAN, comme toutes les autres associations qui ont mené ce travail de plaidoyer, sera particulièrement attentif aux modalités d'application de la loi et de la mise en œuvre de cette formation dans les ÉSPÉ.

En effet parallèlement à l'aboutissement de ce dispositif législatif, le MAN et les IFMAN (Instituts de Recherche et de Formation du MAN), ont apporté toutes leurs compétences et leur expérience au sein de la Coordination. Ce travail collectif a permis de proposer à la Délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire de vrais parcours de formation professionnels, avec différents niveaux d'objectifs institutionnels et pédagogiques.

Le MAN, au sein de la Coordination pour l'Éducation à la Non Violence et à la Paix (<http://education-nvp.org>), va continuer d'œuvrer pour que très vite les élèves de la maternelle à l'université, puissent aussi bénéficier d'une éducation à la non-violence et à la paix dans leurs établissements et ainsi développer des compétences psychosociales pour un meilleur « vivre ensemble », et une meilleure préparation à leur vie de citoyens.

Pour le MAN
Yvette BAILLY
Porte parole
04 78 67 46 10